



FORMATEUR A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE (Emploi étudiant)

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

Branche d'activité :

Service d'appui au personnel des bibliothèques

Lieu d'exercice :

Université Paris 8 – Service Commun de Documentation

Période de recrutement :

De janvier 2018 au 15 juin 2018

Organisation du travail :

Horaires variables.

La répartition des heures de travail sur la semaine et sur l'année sera déterminée par la bibliothèque selon un rythme approprié au planning des demandes de formation des usagers.

Statut juridique de l'emploi :

Contrat conclu en application du décret n° 2015-652 du 10 juin 2015 relatif aux dispositions réglementaires des livres VIII et IX du code de l'éducation, sur le fondement des articles D.811-1 à D.811-9. Il est incompatible avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et le bénéfice de l'allocation de recherche.

L'étudiant recruté s'engage à respecter l'ensemble des obligations liées à son inscription dans un cycle d'études. S'il interrompt ses études, manque à l'obligation d'assiduité aux enseignements obligatoires ou ne se présente pas aux épreuves de contrôle de connaissances sans motif légitime, l'établissement peut résilier son contrat.

Missions :

Le service de la formation des usagers de la Bibliothèque universitaire de Paris 8 recherche des étudiants de niveau Master 2 ou Doctorat afin de dispenser des séances de formation à la recherche documentaire pour des étudiants de licence, master et doctorat de Paris 8 (séances de 2 heures).

<https://www.bu.univ-paris8.fr/formations-visites>

Compétences requises et profil du candidat :

- Etre étudiant, inscription en Master 2 minimum,
- Une bonne connaissance et pratique des ressources électroniques (catalogues, bases de données, plateformes de revues et de livres électroniques, bouquets de presse, etc), notamment à partir de l'interface du site web de la bibliothèque,
- Maîtrise des langages documentaires (RAMEAU, opérateurs booléens, troncatures, etc.),
- Maîtrise du logiciel Zotero,
- Maîtrise des normes bibliographiques.
- Des capacités pédagogiques : clarté d'élocution, aisance à mener un groupe, écoute.
- Bonne culture générale.
- De la rigueur et de la disponibilité.

Volume horaire :

15 heures hebdomadaires au maximum.

Rémunération :

La rémunération est calculée en fonction du nombre d'heures effectuées à raison de 14.44 € brut de l'heure

Contact pour information complémentaire : celine.raux04@univ-paris8.fr

Modalités pour candidater :

Date limite de candidature – 25 janvier 2018 - Adresser un cv et une lettre de motivation à :

- celine.de-boubers02@univ-paris8.fr
- stephanie.salaun03@univ-paris8.fr